

Impôt sur les revenus pétroliers—Loi

● (1510)

Quoi qu'il en soit, qu'a fait le gouvernement libéral quand le prix du pétrole a effectué un bond aussi prodigieux il y a quelques années? Au lieu de laisser le marché agir librement, de laisser l'offre et la demande fixer les prix, il a maintenu les prix au même niveau en ce qui concernait les producteurs et la part provinciale des revenus, puis, par décret, il les a majorés presque au niveau du cours mondial. La différence entre les deux représentait l'argent dont le gouvernement libéral d'alors voulait s'approprier. Le gouvernement allait accaparer toute la nouvelle hausse de prix aux dépens de l'industrie et du consommateur en imposant une TRPG et toutes sortes de taxes sur le pétrole et le gaz.

Je pense qu'il faudrait en finir avec les prix imposés dans le domaine du pétrole et du gaz. Je fais confiance au jeu du marché pour établir le meilleur prix selon les circonstances. Ils sont nombreux les acheteurs et les vendeurs qui se font concurrence sur le marché libre. C'est ainsi que s'établit le prix véritable, non pas un prix artificiel fabriqué de toutes pièces par le gouvernement. Il faut laisser à nouveau jouer la loi du marché dans l'industrie du pétrole et du gaz. Pourquoi, monsieur le Président, y a-t-il un prix de référence pour le nouveau pétrole, un *NOOR* et un *SOOP*, et toutes ces autres créatures du gouvernement? Quand vous voulez acheter un gallon d'essence, vous n'allez pas vous demander s'il s'agit de pétrole nouveau, de pétrole ancien ou que sais-je encore? C'est du pétrole. Il ne devrait pas y avoir de différence entre les prix de l'ancien et du nouveau pétrole. Du point de vue commercial c'est blanc bonnet et bonnet blanc. J'ai écouté les propos du député de Vancouver-Kingsway (M. Waddell) et j'ai cru que ses neurones commençaient enfin à fonctionner quand il a demandé pourquoi il devrait y avoir un prix pour l'ancien pétrole et un autre pour le nouveau. J'ai cru qu'il allait expliquer en toute lucidité pourquoi ces deux prix ne devraient pas exister, comme je m'efforce de l'expliquer. Mais il ne l'a pas fait, monsieur le Président. Tout ce qu'il voulait c'est que le gouvernement alourdisse le système de contrôle qui, à long terme, s'exerce au détriment des producteurs et des consommateurs.

Ce qu'il nous faut, monsieur le Président, c'est que règne la concurrence et que s'exercent les forces du marché dans l'industrie pétrolière. Il faut supprimer toutes les entraves, permettre à l'industrie d'exploiter à nouveau, de chercher encore du pétrole et du gaz, d'en produire davantage et ainsi de faire baisser les prix. Il ne faudrait pas que la situation s'aggrave comme cela pourrait arriver dans les circonstances présentes.

Ce qu'il nous faut, monsieur le Président, c'est un régime fiscal beaucoup plus simple, qui exclue la TRPG, cette taxe sur le pétrole, ce fonds d'indemnisation et ainsi de suite. Nous devons en revenir à un régime simplifié qui tienne compte des subtilités constitutionnelles qui existent entre les secteurs de fiscalité fédérale et provinciaux. C'est ce dont j'ai décidé de parler cet après-midi. Je serais très heureux de me prononcer en faveur du projet de loi, qui est raisonnable. Il rend la loi actuelle un peu plus juste et pratique. Cependant, d'ici les prochains mois, nous devons examiner à nouveau le système d'établissement des prix et des taxes dans le secteur pétrolier et gazier et je suis convaincu que la nouvelle ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M^{lle} Carney), le nouveau ministre des Finances (M. Wilson) et son adjointe très compétente, la ministre d'État chargée des Finances, y veilleront. D'ici

deux à trois ans, je suis sûr que le secteur énergétique canadien connaîtra un nouvel essor.

Le président suppléant (M. Paproski): Y a-t-il des questions ou commentaires?

M. Langdon: Monsieur le Président, j'ai une brève question qui découle de la requête exaltée du député de Western Arctic (M. Nickerson), selon lequel nous devrions laisser les forces du marché s'exercer totalement dans le secteur du pétrole et du gaz.

Il arrive fréquemment que les personnes qui ne lisent pas l'histoire soient condamnés à la répéter. Je me demande si le député le sait, mais si nous avons appliqué ce principe durant les vingt premières années de l'industrie pétrolière et gazière dans le Canada de l'après-guerre, ce secteur ne se serait pas développé parce que l'expansion et la prospection qui ont eu lieu à l'époque, et l'apport extraordinaire que ce secteur a pu faire à la province de l'Alberta, n'ont été possibles que parce que notre pays était prêt à accepter un prix considérablement plus élevé que le cours mondial pour le pétrole. Nous avons jugé ce principe valable parce qu'il nous a permis de nous constituer une ressource importante pour l'avenir. Le député convient-il que si nous avons suivi son conseil dès le départ, en laissant les forces du marché régir ce secteur, l'industrie pétrolière et gazière ne serait pas ce qu'elle est actuellement dans notre pays?

M. Nickerson: Non, monsieur le Président, je n'approuve certainement pas ce principe ni cette notion de l'histoire. Je conviens avec le député que ceux qui ne lisent pas l'histoire vont, selon toute vraisemblance, la répéter. C'est précisément ce que font les députés d'en face. Ils n'ont pas lu leurs livres d'histoire et n'ont pas vu que depuis plusieurs milliers d'années, chaque fois que le gouvernement est intervenu en vue de contrôler les prix ou de régir le marché, il a dû revenir sur sa décision avec le temps parce qu'on a fini par en arriver à une mauvaise affectation des ressources et à des prix généralement plus forts que sur un marché libre. C'est ce que je suppose, monsieur le Président, parce que nous n'avons pas le choix. Nous ne pouvons jamais remonter dans le temps et essayer un système différent dans les mêmes conditions—mais j'ai raison de croire que si nous n'avions pas réparti de cette façon les marchés au Canada, si nous n'avions pas contrôlé les prix, la conjoncture serait plus saine aujourd'hui.

Notre secteur pétrolier se serait habitué davantage aux principes du marché libre. Nous n'aurions pas connu ce système en vertu duquel, pendant longtemps, l'Ouest a dû subventionner l'Est pour les prix du pétrole et du gaz. Somme toute, la situation aurait été beaucoup plus saine.

M. Althouse: Monsieur le Président, je voudrais poser une question au député de Western Arctic (M. Nickerson). Le député a reproché au gouvernement libéral de ne pas avoir laissé jouer l'offre et la demande. Il a fait cette allégation dans sa réponse à mon ami, le député d'Essex-Windsor (M. Langdon). S'il veut vraiment être objectif, ne pourrait-il pas dire que son gouvernement a déjà commencé à intervenir ainsi sur le marché, étant donné que le gaz naturel est moins coûteux aux États-Unis qu'ici et que le gouvernement a déjà exprimé nettement son intention d'élargir cet écart en ajoutant encore 9